

Notice : information du patient**Nogest 5 mg comprimés**

Acétate de nomégestrol

Veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament, car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que Nogest et dans quel cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Nogest
3. Comment prendre Nogest
4. Quels sont les effets indésirables éventuels
5. Comment conserver Nogest
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. Qu'est-ce que Nogest et dans quel cas est-il utilisé ?

Nogest appartient à un groupe de médicaments appelés « progestatifs ». Ce médicament agit sur les organes sexuels féminins (c'est-à-dire les seins et les organes sexuels), comme la progestérone, hormone naturellement produite par l'organisme féminin.

Nogest est utilisé :

- Chez les femmes avant la ménopause : dans le traitement des troubles du cycle menstruel provoqués par l'absence ou la faible sécrétion de progestérone. Ces troubles du cycle menstruel peuvent être :
 - ☐ une durée anormale du cycle menstruel ;
 - ☐ des saignements anormaux pendant les règles ou en dehors des règles ;
 - ☐ des règles douloureuses ;
 - ☐ des troubles avant l'apparition des règles, par ex. nervosité ou irritabilité (syndrome prémenstruel) ;
 - ☐ une sensibilité des seins.
- Chez les femmes ménopausées : comme traitement hormonal substitutif (THS) dans le traitement des troubles de la ménopause, en complément d'un traitement contenant des œstrogènes chez les femmes n'ayant pas subi d'hystérectomie et dont les dernières règles naturelles remontent au moins à 6 mois.

L'expérience acquise dans le traitement de femmes âgées de plus de 65 ans est limitée.

2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Nogest ?**Antécédents médicaux et suivi régulier (dans le contexte du THS)**

L'utilisation d'un THS comporte des risques qui doivent être pris en compte lors de la décision d'instaurer ou de poursuivre ce traitement.

Les données concernant le traitement des femmes connaissant une ménopause précoce (suite à une insuffisance ovarienne ou à une intervention chirurgicale) sont limitées. Si vous présentez une ménopause précoce, les risques liés à l'utilisation d'un THS peuvent être différents. Parlez-en à votre médecin.

Avant de démarrer ou de recommencer un THS, votre médecin vous interrogera sur vos antécédents médicaux et ceux de votre famille. Votre médecin peut décider de vous examiner. L'examen peut inclure la palpation de vos seins et/ou un examen gynécologique, si nécessaire.

Après avoir démarré le traitement par Nogest, vous devrez consulter votre médecin pour des contrôles réguliers (au moins une fois par an). Ces visites de contrôle seront l'occasion de discuter avec votre médecin des bénéfices et des risques liés à la poursuite du traitement par Nogest.

Pratiquez des examens des seins régulièrement, selon les recommandations de votre médecin.

Ne prenez jamais Nogest

Si vous êtes concernée par l'un des problèmes suivants. Si vous avez des doutes à propos d'un des éléments ci-dessous, **parlez-en à votre médecin** avant de prendre Nogest,

Ne prenez jamais Nogest :

- Si vous souffrez ou avez souffert d'un **cancer du sein**, ou si un cancer du sein est suspecté.
- Si vous présentez un **cancer sensible aux œstrogènes**, comme un cancer de la muqueuse utérine (endomètre), ou si ce type de cancer est suspecté.
- Si vous présentez des **saignements vaginaux inexpliqués**.
- Si vous présentez un **épaississement excessif de la muqueuse utérine** (hyperplasie de l'endomètre) non traité.
- Si vous avez ou avez eu un **caillot de sang dans une veine** (thrombose), par exemple au niveau des jambes (thrombose veineuse profonde) ou des poumons (embolie pulmonaire).
- Si vous présentez un **trouble de la coagulation** (trouble thrombophilique tel que déficit en protéine C, en protéine S ou en antithrombine).
- Si vous avez ou avez eu récemment une maladie causée par des caillots de sang dans les artères, comme un **infarctus du myocarde**, un **accident vasculaire cérébral** ou une **angine de poitrine**.
- Si vous avez ou avez eu une **maladie du foie** et que votre bilan hépatique fonctionnel n'est toujours pas revenu à la normale.
- Si vous présentez un problème sanguin héréditaire (qui se transmet dans la famille) rare appelé « **porphyrie** ».
- Si vous avez un **méningiome** ou si on vous a déjà diagnostiqué un méningiome (une tumeur généralement bénigne de la couche de tissu située entre le cerveau et le crâne).
- Si vous êtes **allergique** à l'acétate de nomégestrol ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.

Si l'un des problèmes ci-dessus se manifeste pour la première fois pendant le traitement sous Nogest, arrêtez immédiatement de le prendre et consultez votre médecin.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin avant de prendre Nogest si vous avez déjà eu l'un des problèmes suivants, car ils peuvent réapparaître ou s'aggraver pendant le traitement par Nogest. Si tel est le cas, vous devrez consulter plus souvent votre médecin pour des contrôles :

- fibromes utérins ;
- développement de muqueuse utérine à l'extérieur de l'utérus (endométriose) ou antécédents d'épaississement excessif de la muqueuse utérine (hyperplasie de l'endomètre) ;
- risque accru de développement de caillots de sang (voir paragraphe « Caillots de sang dans les veines (thrombose) ») ;
- risque plus élevé de développer un cancer sensible aux œstrogènes (p. ex. fait d'avoir une mère, une sœur ou une grand-mère ayant eu un cancer du sein) ;

- tension artérielle élevée ;
- problème au foie, par exemple tumeur bénigne ;
- diabète ;
- calculs biliaires ;
- migraines ou maux de tête importants ;
- maladie du système immunitaire qui touche de nombreux organes du corps (lupus érythémateux disséminé ou LED) ;
- épilepsie ;
- asthme ;
- maladie touchant le tympan et l'audition (otosclérose) ;
- taux très élevé de graisse dans le sang (triglycérides) ;
- rétention de liquide en raison de problèmes cardiaques ou rénaux.

L'utilisation d'acétate de nomégestrol a été associée au développement d'une tumeur généralement bénigne de la couche de tissu située entre le cerveau et le crâne (méningiome). Le risque augmente en particulier lorsque vous l'utilisez pendant une durée prolongée (plusieurs mois ou années). Si un méningiome vous est diagnostiqué, votre médecin arrêtera votre traitement par Nogest (voir rubrique " Ne prenez jamais... "). Si vous remarquez des symptômes tels que des modifications de la vision (par exemple, vision double ou floue), une perte d'audition ou des bourdonnements d'oreille, une perte d'odorat, des maux de tête qui s'aggravent avec le temps, des pertes de mémoire, des crises convulsives, une faiblesse dans les bras ou les jambes, vous devez en informer immédiatement votre médecin.

Arrêtez la prise de Nogest et consultez immédiatement un médecin

Si vous constatez l'un des éléments suivants lors de la prise du THS :

- l'un des problèmes mentionnés dans le paragraphe 'Ne prenez jamais Nogest' ;
- un jaunissement de votre peau ou du blanc des yeux (jaunisse). Ceci peut être un signe de maladie du foie ;
- une élévation importante de la tension artérielle (les symptômes peuvent être des maux de tête, de la fatigue, des étourdissements) ;
- des maux de tête de type migraine, qui surviennent pour la première fois ;
- vous êtes enceinte ;
- vous présentez des signes de caillot sanguin, comme:
 - ☐ un gonflement douloureux et rougeur au niveau des jambes ;
 - ☐ une douleur thoracique brutale ;
 - ☐ des difficultés respiratoires ;
 - ☐ des troubles de la vue ;
 - ☐ une douleur au niveau des mollets .

Pour de plus amples informations, reportez-vous au paragraphe 'Caillots de sang dans les veines (thrombose)'.

Remarque : Nogest n'est pas un contraceptif. Si moins de 12 mois se sont écoulés depuis vos dernières règles ou si vous êtes âgée de moins de 50 ans, il se peut que vous deviez utiliser un moyen de contraception supplémentaire pour éviter une grossesse. Demandez conseil à votre médecin.

THS avec Nogest et cancer

Épaississement excessif de la muqueuse utérine (hyperplasie de l'endomètre) et cancer de la muqueuse utérine (cancer de l'endomètre)

La prise d'un THS à base d'œstrogènes seuls peut augmenter le risque d'épaississement excessif de la muqueuse utérine (hyperplasie de l'endomètre) et de cancer de la muqueuse utérine (cancer de l'endomètre).

La prise d'un progestatif en complément de l'œstrogène vous protège de l'augmentation de ce risque.

Comparatif

Chez les femmes ayant encore leur utérus et ne prenant pas de THS, en moyenne 5 sur 1000 auront un diagnostic de cancer de l'endomètre entre 50 et 65 ans.

Parmi les femmes âgées de 50 à 65 ans qui ont encore leur utérus et prennent un THS à base d'œstrogènes seuls, entre 10 et 60 femmes sur 1000 auront un diagnostic de cancer de l'endomètre (soit entre 5 et 55 cas supplémentaires), selon la dose et la durée du traitement.

L'ajout d'un progestatif à un THS à base d'œstrogènes seuls réduit considérablement le risque de cancer de l'endomètre.

Cancer du sein

Des données suggèrent que la prise d'un traitement combiné à base d'un œstrogène et d'un progestatif et aussi éventuellement d'un THS à base d'œstrogènes seuls augmente le risque de cancer du sein. Ce risque supplémentaire dépend de la durée de la prise du THS. L'augmentation du risque est visible au bout de 3 ans environ. Il revient toutefois à la normale en l'espace de quelques années (5 ans au plus) après l'arrêt du traitement.

Comparatif

Chez les femmes âgées de 50 à 79 ans qui ne prennent pas de THS, en moyenne 9 à 17 sur 1000 auront un diagnostic de cancer du sein sur une période de 5 ans. Parmi les femmes âgées de 50 à 79 ans qui prennent un THS œstroprogestatif pendant plus de 5 ans, le nombre de cas est compris entre 13 et 23 sur 1000 utilisatrices (soit 4 à 6 cas supplémentaires).

Palpez vos seins régulièrement. Consultez votre médecin si vous constatez le moindre changement tel que:

- des capitons de la peau ;
- des changements au niveau du mamelon ;
- une grosseur visible ou palpable.

Cancer de l'ovaire

Le cancer de l'ovaire est rare. Un risque légèrement augmenté de cancer de l'ovaire a été rapporté chez les femmes prenant un THS pendant au moins 5 à 10 ans.

Chez les femmes âgées de 50 à 69 ans qui ne prennent pas de THS, en moyenne environ 2 sur 1000 auront un diagnostic de cancer de l'ovaire sur une période de 5 ans. Parmi les femmes prenant un THS pendant 5 ans, 2 à 3 cas sont signalés sur 1000 utilisatrices (soit jusqu'à 1 cas supplémentaire).

Effet de Nogest sur le cœur et la circulation

Caillots de sang dans les veines (thrombose)

Le risque de **caillots sanguins dans les veines** est environ 1,3 à 3 fois plus élevé chez les utilisatrices d'un THS, par rapport aux non-utilisatrices, en particulier durant la première année de traitement.

Les caillots sanguins peuvent être dangereux et si l'un de ces caillots migre vers les poumons, cela peut causer une douleur dans la poitrine, un essoufflement, un évanouissement ou même le décès.

Les caillots de sang sont plus susceptibles de se former dans les veines avec l'âge, et si vous êtes concernée par l'une des situations suivantes. Informez votre médecin si vous êtes dans l'un des cas suivants:

- Vous êtes enceinte ou vous venez d'accoucher.
- Vous utilisez des préparations contenant des œstrogènes.
- Vous, ou l'un de vos proches, avez déjà eu un caillot sanguin dans la jambe, le poumon ou un autre organe.
- Vous avez un surpoids important ($IMC > 30 \text{ kg/m}^2$).
- Vous avez un lupus érythémateux disséminé (LED).
- Vous avez un problème de coagulation qui nécessite un traitement à long terme par un médicament utilisé pour prévenir la formation de caillots sanguins (anticoagulant).
- Vous êtes incapable de marcher ou de rester debout pendant longtemps en raison d'une chirurgie majeure, d'une blessure ou d'une maladie (immobilisation prolongée - voir également rubrique 3, Si vous devez subir une intervention chirurgicale).

- Vous avez un cancer.

Pour connaître les signes de présence d'un caillot de sang, consultez le paragraphe « Arrêtez la prise de Nogest et consultez immédiatement un médecin ».

Comparatif

Parmi les femmes dans la cinquantaine ne prenant aucun THS, on s'attend à ce que, sur une période de 5 ans, en moyenne 4 à 7 femmes sur 1 000 développent un caillot sanguin dans une veine.

Chez les femmes dans la cinquantaine ayant pris un THS à base d'un œstrogène et d'un progestatif pendant plus de 5 ans, il y aura 9 à 12 cas sur 1 000 utilisatrices (soit 5 cas supplémentaires).

Maladie cardiaque (infarctus du myocarde)

Aucune donnée ne montre que le THS permet d'éviter les infarctus.

Les femmes de plus de 60 ans qui utilisent un THS œstroprogestatif ont un risque légèrement accru de développer une maladie cardiaque que celles qui ne prennent pas de THS.

Accident vasculaire cérébral

Le risque d'avoir un accident vasculaire cérébral est près de 1,5 fois plus important chez les utilisatrices d'un THS que chez les autres. Le risque d'accident vasculaire cérébral dépend fortement de l'âge. Le nombre de cas supplémentaires d'accidents vasculaires cérébraux provoqués par l'utilisation d'un THS augmente donc avec l'âge.

Comparatif

Si l'on observe les femmes dans la cinquantaine qui ne prennent pas de THS, on s'attend à ce qu'en moyenne 8 sur 1000 aient un accident vasculaire cérébral sur une période de 5 ans. Parmi les femmes dans la cinquantaine qui prennent un THS, il y aura 11 cas sur 1000 utilisatrices sur les 5 ans (soit 3 cas supplémentaires).

Autres maladies

Le THS n'empêche pas les pertes de mémoire. Le risque de perte de mémoire probable peut être légèrement plus élevé chez les femmes qui commencent à utiliser un THS, quel qu'il soit, après 65 ans.

Autres médicaments et Nogest

Certains médicaments peuvent diminuer l'efficacité de Nogest, notamment :

- médicaments pour traiter l'**épilepsie** (tels que la carbamazépine, le phénobarbital, la phénytoïne, la primidone, les barbituriques) ;
- médicaments pour traiter la **tuberculose** (tels que la rifampicine) ;
- médicaments pour traiter les **infections à VIH** (tels que la névirapine, l'éfavirenz, le ritonavir et le nelfinavir) ;
- médicaments pour traiter d'autres maladies infectieuses (tels que la griséofulvine, la rifabutine) ;
- remèdes phytothérapeutiques à base de millepertuis (*Hypericum perforatum*).

Si vous voulez utiliser l'un de ces médicaments, vous devez en informer votre médecin qui adaptera votre traitement si nécessaire.

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament, y compris des médicaments obtenus sans ordonnance, des médicaments à base de plantes ou tout autre produit naturel.

Analyses de laboratoire

Si vous devez faire une analyse de sang, informez votre médecin ou le personnel du laboratoire que vous prenez Nogest, car ce médicament peut affecter les résultats de certains tests.

Grossesse et allaitement

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre ce médicament.

Vous ne devez pas utiliser Nogest si vous êtes enceinte.

Vous ne devez pas utiliser Nogest si vous allaitez.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Il n'existe aucune donnée suggérant que l'utilisation de Nogest influence la capacité à conduire un véhicule ou à utiliser une machine.

Nogest contient du lactose

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

3. Comment prendre Nogest

Posologie

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

La dose recommandée est de 1 comprimé par jour (5 mg/jour).

Les comprimés doivent être pris de préférence à jeun et à distance des repas.

Fréquence d'administration

- Femmes avant la ménopause : la posologie habituelle est de 1 comprimé par jour pendant 10 jours (du jour 15 du cycle menstruel au jour 24 inclus).
- Femmes ménopausées ou en aménorrhée (absence de règles) : la posologie de Nogest dépend du mode de traitement hormonal substitutif. En cas de posologie cyclique et séquentielle continue, Nogest est prescrit pendant 10 à 14 jours par cycle.

Durée du traitement

Votre médecin déterminera la durée du traitement.

Votre médecin ajustera la posologie et la durée du traitement selon la gravité de la maladie et l'effet de Nogest sur votre corps. Votre médecin essaiera de vous prescrire la dose la plus faible nécessaire pour traiter vos symptômes, pendant la durée la plus courte possible. Adressez-vous à votre médecin si vous pensez que cette dose est trop forte ou au contraire insuffisante.

Si vous avez pris plus de Nogest que vous n'auriez dû

Si vous avez utilisé ou pris trop de Nogest, prenez immédiatement contact avec votre médecin, votre pharmacien ou le centre Antipoison (070/245.245).

Si vous oubliez de prendre Nogest

Si vous avez oublié de prendre une dose, prenez-la dès que vous vous en rendez compte. Cependant, s'il reste moins de 12 heures avant la dose suivante, passez la dose oubliée et revenez à votre schéma posologique habituel. Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous devez subir une intervention chirurgicale

Si vous devez subir une intervention chirurgicale, informez le chirurgien que vous prenez Nogest. Il est possible que vous deviez arrêter la prise de Nogest environ 4 à 6 semaines avant l'opération, afin de diminuer le risque de formation d'un caillot sanguin (voir rubrique 2, « Caillots de sang dans les veines »). Demandez à votre médecin à quel moment vous pouvez recommencer à utiliser Nogest.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Vous devez immédiatement cesser de prendre Nogest et contacter votre médecin si vous présentez :

- une douleur dans le mollet. Elle peut être provoquée par la formation de caillots sanguins dans la jambe (phlébite).
- des difficultés pour respirer. Elles peuvent être causées par la formation de caillots sanguins dans vos poumons (embolie pulmonaire).
- une formation de caillots de sang dans votre cerveau (accident vasculaire cérébral), votre cœur ou vos yeux
- des maux de tête de forte intensité
- des troubles oculaires (vision double, perte de vision totale ou partielle...).

Les effets indésirables suivants peuvent survenir. Si l'un de ces effets indésirables survient, n'hésitez pas à contacter votre médecin ou votre pharmacien qui vous dira comment procéder.

Fréquent (touche 1 à 10 utilisateurs sur 100)

Maux de tête

Peu fréquent (touche 1 à 10 utilisateurs sur 1000)

Modification des règles, aménorrhée (absence de règles), saignements en dehors des règles

Très rare (touche moins de 1 utilisateur sur 10 000)

Éruption cutanée allergique, événements thromboemboliques veineux, troubles gastro-intestinaux.

Voir aussi « Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Nogest ».

Autres effets indésirables du THS combiné

Les femmes qui utilisent un THS présentent un risque légèrement accru de développer les maladies suivantes :

- Cancer du sein ;
- Epaissement excessif ou cancer de la muqueuse utérine (hyperplasie ou cancer de l'endomètre) ;
- Cancer de l'ovaire ;
- Caillots de sang dans les veines des jambes ou des poumons (thromboembolie veineuse) ;
- Maladie du cœur ;
- Accident vasculaire cérébral ;
- Affections de la peau et du tissu sous-cutané:
 - ☐ Décoloration de la peau, en particulier au niveau du visage ou du cou, appelée « masque de grossesse » (mélasma) ;
 - ☐ Atteinte grave de la peau pouvant toucher la bouche et d'autres parties du corps (érythème polymorphe) ;
 - ☐ Gonflements rouge violacé sur les tibias, les cuisses et, moins fréquemment, sur les bras. Douleurs des articulations et des muscles et fièvre peuvent également survenir (érythème noueux) ;
 - ☐ Taches violacées ou marron rouge visibles sur la peau (purpura vasculaire).
- Pertes de mémoire probables si le THS est instauré après l'âge de 65 ans ;
- L'utilisation d'acétate de nomégestrol a été associée au développement d'une tumeur généralement bénigne de la couche de tissu située entre le cerveau et le crâne (méniogiome), en particulier à des doses élevées et pendant une durée prolongée (plusieurs mois à plusieurs années), la fréquence étant rare (voir rubrique 2 "Mises en garde et précautions").

Pour plus d'informations concernant ces effets indésirables, voir rubrique 2.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via

En Belgique: l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé, Division Vigilance, Boîte Postale 97, B-1000 Bruxelles Madou

Site internet: www.notifieruneffetindesirable.be - e-mail: adr@afmps.be

En Luxembourg: la Direction de la Santé – Division de la Pharmacie et des Médicaments, 20, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg-Hamm

Tél.: (+352) 2478 5592

e-mail: pharmacovigilance@ms.etat.lu

Link pour le formulaire : <https://guichet.public.lu/fr/entreprises/sectoriel/sante/medecins/notification-effets-indesirables-medicaments.html>

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. Comment conserver Nogest

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur la boîte et la plaquette après « EXP ». La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. Contenu de l'emballage et autres informations

Ce que contient Nogest

- La substance active est l'acétate de nomégestrol (5 mg).
- Les autres composants sont lactose monohydraté (voir la rubrique 2 « Nogest contient du lactose »), cellulose microcristalline, silice colloïdale, palmitostéarate de glycérol.

Aspect de Nogest et contenu de l'emballage extérieur

Nogest est un long comprimé blanc muni d'une barre de cassure sur les deux faces permettant de couper le comprimé en deux parties si nécessaire.

Les comprimés sont fournis dans une plaquette. Chaque plaquette contient 10 ou 14 comprimés. Les plaquettes sont emballées dans une boîte en carton. Chaque boîte contient 1 (plaquette de 10 comprimés), 3 (plaquettes de 10 ou 14 comprimés), 6 (plaquettes de 10 ou 14 comprimés) ou 9 (plaquettes de 10 comprimés) plaquettes.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

Ceres Pharma NV

Kortrijksesteenweg 1091 bus B

B-9051 Sint-Denijs-Westrem

Fabricant

Haupt Pharma Münster GmbH
Schleebrüggenkamp 15
D-48159 Münster
Allemagne

Numéro d'Autorisation de mise sur le marché

BE325367

Mode de délivrance

Médicament soumis à prescription médicale.

Ce médicament est autorisé dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen sous les noms suivants :

BE Nogest 5 mg tabletten
LU Nogest 5 mg comprimés

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est 12/2022.